Informations de base

2023/2945(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure terminée
Règlement de la Commission modifiant les annexes II et V du règlement (CE) nº 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de fipronil présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	ARENA Maria (S&D)	16/11/2023
		WIEZIK Michal (Renew)	16/11/2023
		PAULUS Jutta (Greens/EFA)	16/11/2023
		HAZEKAMP Anja (The Left)	16/11/2023

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
26/10/2023	Publication du document de base non-législatif	D089865/03	
08/11/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/12/2023	Résultat du vote au parlement		
14/12/2023	Décision du Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/2945(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/13570

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0488/2023	30/11/2023	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D089865/03	26/10/2023	